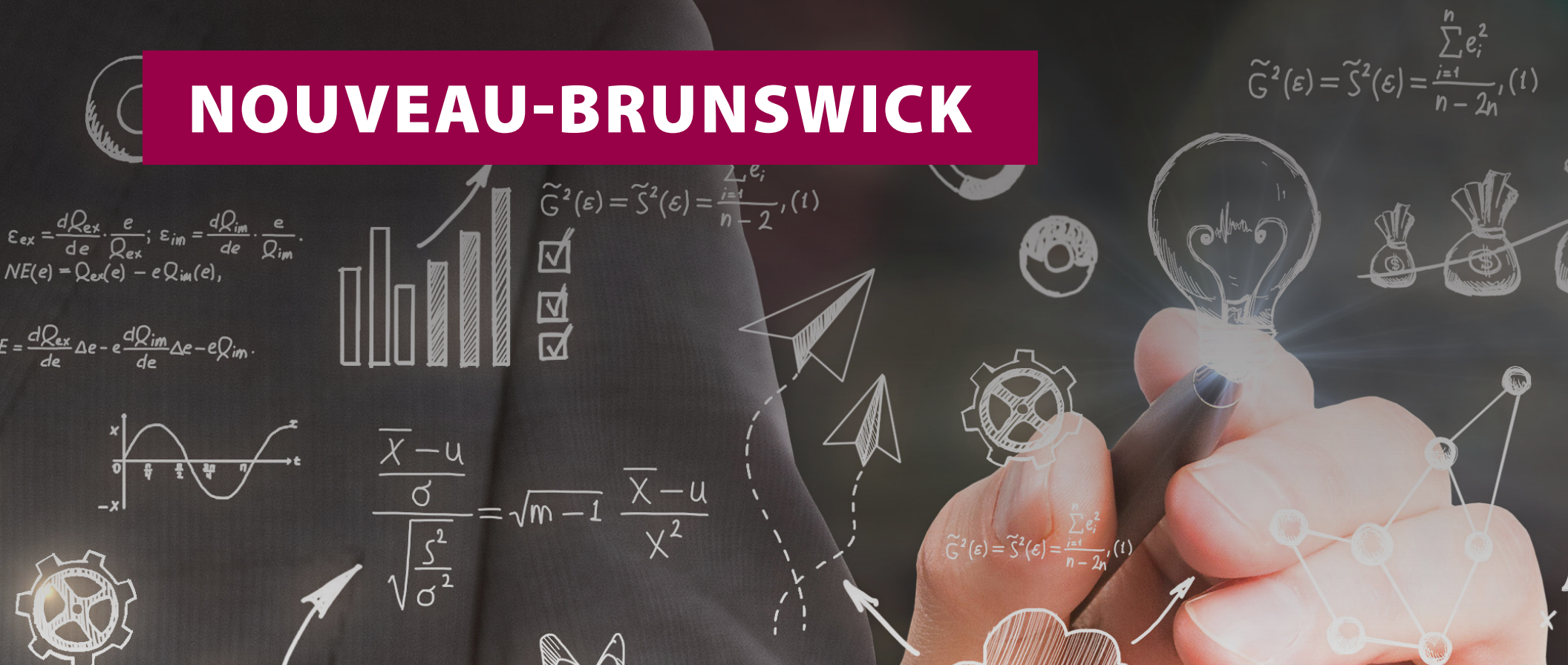


AssurÉconomie 2024

Mesure de la valeur du secteur de l'assurance dommages pour l'économie

NOUVEAU-BRUNSWICK



BAC

Bureau d'assurance
du Canada

AssurÉconomie 2024

Publié par le Bureau d'assurance du Canada (BAC), le rapport AssurÉconomie présente des statistiques sur l'importance du secteur de l'assurance de dommages pour le Canada et ses provinces et son apport à l'économie. Les données du rapport proviennent du BAC, de Statistique Canada et de MSA Research Inc., tandis que d'autres données justificatives ont été recueillies auprès de sources secondaires.

Le BAC a demandé à Statistique Canada d'utiliser son modèle d'entrées-sorties pour simuler les répercussions directes, indirectes et induites du secteur de l'assurance de dommages sur les sorties et l'emploi aux paliers national et provinciaux. Le BAC a fourni l'estimation de 2022 des sorties du secteur de l'assurance de dommages utilisée dans les chocs du modèle.

Les données les plus récentes disponibles sont utilisées pour les principaux enjeux du secteur de l'assurance de dommages mis en évidence dans le rapport. Dans certains cas, les chiffres peuvent ne pas correspondre au total indiqué car ils ont été arrondis.



Table des matières

Chapitre 1 : Principales conclusions

Chapitre 2 : Vue d'ensemble de l'assurance de dommages

Chapitre 3 : Importance de l'industrie de l'assurance de dommages pour le Canada

- Répartition des revenus au Canada (2013-2022)
- Répartition des revenus au Canada (2022)
- Placements dans les obligations d'État

Chapitre 4 : Apport à l'emploi

- Emplois
- Revenu du travail
- Diversité

Chapitre 5 : Apport à l'économie

- Produit intérieur brut
- Recettes fiscales

Chapitre 6 : Assurance des entreprises

Chapitre 7 : Principaux enjeux de l'assurance de dommages

- Catastrophes naturelles
- Coût des entrants liés à l'assurance automobile
- Sinistres encourus directs

Chapitre 8 : Missions secondaires et avantages sociétaux de l'industrie de l'assurance

- Réduction des pertes financières
- Premier répondant financier
- Fourniture de capitaux et soutien des finances publiques
- Facilitation de l'innovation
- Facilitation du crédit commercial
- Protection de la réputation
- Facilitation de la formation de capital
- Promotion de la sécurité au travail

Annexe : Classification des groupes de l'industrie et méthodologie





Chapitre 1 : Principales conclusions



En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages du Nouveau-Brunswick a directement contribué à hauteur de 500 millions de dollars au produit intérieur brut (PIB) nominal de la province, avec une incidence économique totale de plus de 770 millions de dollars si l'on tient compte des achats indirects de la chaîne d'approvisionnement et de l'incidence induite de la réinjection des revenus en dépenses.



Au Nouveau-Brunswick, les compagnies et courtiers d'assurance de dommages ont directement créé 3 100 emplois en 2022. Pour chaque tranche de 100 emplois dans l'assurance de dommages, 89 emplois de plus ont été créés grâce aux incidences de la chaîne d'approvisionnement et à l'effet multiplicateur de la réinjection des revenus des employés en dépenses. Selon les estimations, 5 900 emplois sont attribuables à l'industrie de l'assurance de dommages.



La rémunération horaire des personnes qui travaillent au sein des compagnies d'assurance de personnes et d'assurance de dommages au Nouveau-Brunswick était de 74 % supérieure à la moyenne provinciale en 2022 (**Encadré 2**), ce qui témoigne de leur productivité. En moyenne, la productivité au travail au sein d'une compagnie d'assurance était de 84 % supérieure à celle du secteur moyen au Nouveau Brunswick (**Encadré 4**).



Le secteur de l'assurance favorise l'égalité des sexes en engageant un pourcentage élevé de femmes. En 2021, les courtiers d'assurance de personnes et de dommages ont atteint un taux d'emploi des femmes de 66 %, tandis que les assureurs ont enregistré un taux de 67 %, contre 49 % par industrie en moyenne au Nouveau-Brunswick (**Encadré 3**).



L'industrie de l'assurance de dommages contribue considérablement à l'assiette fiscale du Nouveau-Brunswick. En 2022, l'industrie a payé directement cinq millions de dollars en impôts des sociétés au Nouveau-Brunswick et 59 millions de dollars en taxes sur les primes d'assurance (**Encadré 5**). De plus, l'industrie a versé 92 millions de dollars en taxes et impôts au palier provincial, portant l'apport total du secteur à l'assiette fiscale à 156 millions de dollars.



Chapitre 2 : Vue d'ensemble de l'assurance de dommages

L'industrie de l'assurance de dommages permet de transférer les risques des particuliers et des entreprises. Les assureurs y parviennent en mettant en commun et en répartissant les risques des particuliers et des entreprises parmi un large éventail de risques, d'entreprises et de particuliers. Les assureurs fixent le prix des contrats en fonction de la valeur prévue du risque, des frais administratifs et de la marge bénéficiaire. En constituant un portefeuille important et diversifié de ces risques, le secteur gère les risques de dommages au Nouveau-Brunswick.

Cependant, les assureurs primaires ne font pas ce travail en vase clos. Les compagnies d'assurance misent sur les canaux de distribution et les services de sensibilisation des consommateurs proposés par les courtiers et les agents d'assurance. Les courtiers et agents travaillent directement avec les consommateurs pour choisir les assurances qui correspondent le mieux à leur budget et à leur profil de risque.

Au sein de l'industrie de l'assurance de dommages, les compagnies de réassurance offrent des services de transfert de risques aux compagnies d'assurance primaires. De la même manière que les assureurs regroupent les risques des particuliers et des entreprises, les compagnies de réassurance regroupent les risques des assureurs. En recourant à des contrats de réassurance, les compagnies d'assurance primaires peuvent transférer le risque de certaines polices au réassureur et respecter les obligations en matière de suffisance des fonds propres fixées par les organismes de réglementation gouvernementaux.

Bien que la nature de l'industrie de l'assurance de dommages demeure relativement stable dans le temps, et malgré les défis posés par les catastrophes naturelles au cours des dernières années, la stratégie d'entreprise continue d'évoluer en fonction des risques et de la conjoncture réglementaire dans lequel l'industrie exerce ses activités.



Chapitre 3 : Importance de l'industrie de l'assurance de dommages pour le Canada

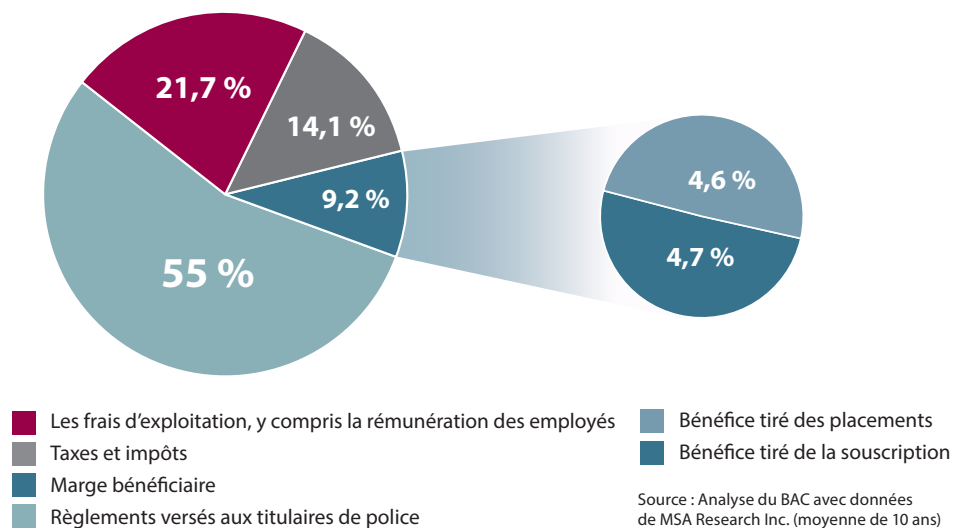
L'industrie de l'assurance de dommages au Canada remplit habilement son rôle de transfert et de gestion des risques des particuliers et des entreprises. Ces services de transfert et de gestion des risques génèrent des revenus et stimulent simultanément l'investissement. Au-delà de l'incidence économique, l'industrie crée des activités secondaires et offre des avantages sociétaux à la société canadienne, qui sont expliqués plus en détail au chapitre 8.

manière illustrée dans **l'encadré 1**. Pour la période de 2013 à 2022, les règlements versés aux titulaires de police représentaient en moyenne la plus grande part (55 %) des revenus de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada, la marge bénéficiaire constituant la plus petite part (9,2 %), en moyenne. Dans l'ensemble, chaque assureur assume et gère les risques de ses clients en contrepartie du paiement d'une prime qui couvre les sinistres, les frais d'exploitation et d'autres obligations.

Répartition des revenus au Canada (2013–2022)

Chaque tranche de un dollar de revenu généré par les compagnies d'assurance de dommages canadiennes est généralement répartie de la

Encadré 1 : Répartition des revenus des compagnies d'assurance de dommages, 2013–2022, Canada





Répartition des revenus au Canada (2022)

En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages a versé 48 % de ses revenus directement aux demandeurs d'indemnité, comparativement à la moyenne de 55 % des dix dernières années (**Encadré 1**). La même année, l'industrie a dégagé un bénéfice de 14 % sur ses revenus, soit un pourcentage considérablement supérieur à la moyenne de 9,2 % des dix dernières années. Ce bénéfice plus élevé que la normale s'expliquait par une baisse de la fréquence et de la gravité des sinistres en raison du ralentissement de l'activité économique pendant la pandémie de COVID-19. Ce bénéfice tiré de la souscription ne demeurera probablement pas à ce niveau, en raison de l'inflation et de la tendance au chapitre des demandes d'indemnités. Parallèlement, la détérioration du rendement des placements est attribuable à la forte hausse des taux d'intérêt et aux pertes de valeur de marché qui en ont résulté sur la plupart des actifs investis par les assureurs de dommages, en particulier en ce qui concerne les pertes non réalisées sur les obligations et les

Tableau 1 : Répartition des revenus des assureurs du secteur de l'assurance de dommages, 2022, Canada

Répartition	% des revenus
Règlements versés aux titulaires de contrat	47,7 %
Frais d'exploitation	22,4 %
Taxes et impôts	15,7 %
Marge bénéficiaire	14,3 %
Bénéfice tiré de la souscription	14,1 %
Bénéfice tiré des placements	0,2 %

Source : Analyse du BAC avec données de MSA Research Inc.

actions. Actuellement, la marge bénéficiaire de l'industrie est constituée presque exclusivement de revenus de souscription, bien que les revenus de placement représentent habituellement environ la moitié des bénéfices de l'industrie.

En remplissant sa fonction de transfert de risque, l'industrie de l'assurance de dommages contribue considérablement à la compétitivité et à la prospérité du Canada. Le secteur offre une rémunération relativement élevée à sa main-d'œuvre très productive et diversifiée, tout en contribuant amplement aux impôts des compétences municipales, provinciales et fédérales.

Outre sa contribution économique directe, l'industrie de l'assurance de dommages a également des répercussions indirectes et induites.¹ Les répercussions indirectes englobent l'activité de la chaîne d'approvisionnement en amont des entrées intermédiaires de l'industrie. Les répercussions induites concernent l'activité économique attribuable aux salaires des travailleurs de l'industrie et de sa chaîne d'approvisionnement.

Placements dans les obligations d'État

Les assureurs placent massivement dans des obligations d'État qui soutiennent l'économie canadienne. En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages détenait au total près de 39 milliards de dollars en obligations de gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ainsi que d'administrations publiques et d'établissements d'enseignement. Ce niveau de placement dans les obligations d'État en 2022 était légèrement supérieur aux 34 milliards de dollars en 2018.

¹ Statistique Canada. « Guide d'utilisation du modèle d'entrées-sorties », juin 2009.



Chapitre 4 : Apport à l'emploi

Emplois

À l'échelle du Nouveau-Brunswick, les assureurs de dommages ont procuré un emploi direct à 1 500 travailleurs en 2022. En incluant les courtiers, qui agissent en tant que conseillers experts pour répondre aux besoins d'assurance des consommateurs, la contribution directe de l'industrie au marché de l'emploi a atteint près de 3 100 travailleurs.²

L'industrie de l'assurance de dommages dans son ensemble est à l'origine d'un nombre d'emplois nettement supérieur à celui de ses employés directs. Ces emplois indirects et induits comprennent des professions dans un large éventail de domaines tels que les services juridiques, la comptabilité, les télécommunications, le traitement de données et les services de réparation de véhicules automobiles. Si l'on tient compte des emplois indirects résultant de l'activité de la chaîne d'approvisionnement et des emplois induits générés par la réinjection des revenus des employés dans l'économie, 2 800 emplois supplémentaires ont été créés en 2022, portant le nombre total d'emplois attribuables à l'industrie de l'assurance de dommages à 5 900 travailleurs.

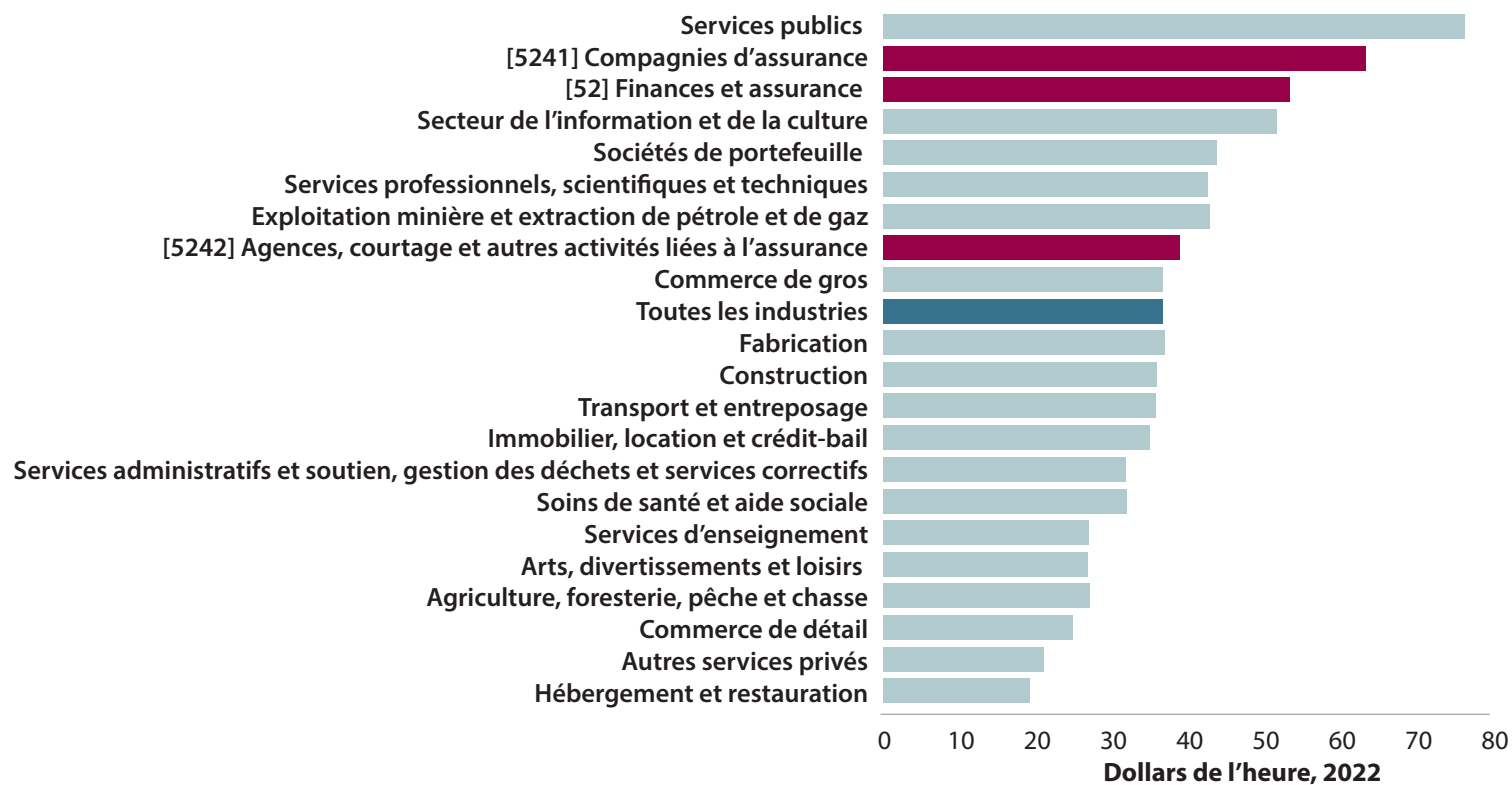
² Voir en annexe la méthodologie utilisée par Statistique Canada pour calculer les répercussions directes, indirectes et induites

Revenu de travail

L'industrie de l'assurance n'est pas uniquement une source majeure d'emplois au Nouveau-Brunswick, elle soutient également des emplois de haute qualité et bien rémunérés. En 2022, les personnes qui travaillaient pour une compagnie d'assurance de personnes ou de dommages gagnaient en moyenne 64 \$ l'heure, et celles qui travaillaient pour un courtier d'assurance de personnes ou de dommages gagnaient en moyenne 39 \$ l'heure. Ces salaires horaires moyens étaient considérablement supérieurs à ceux de l'employé moyen du Nouveau-Brunswick, qui était de 37 \$ l'heure. **(Encadré 2).**

En 2022, les employés des assureurs et courtiers d'assurance de dommages du Nouveau-Brunswick ont gagné plus de 200 millions de dollars. Si l'on tient compte des emplois indirects générés par l'incidence de la chaîne d'approvisionnement et de l'effet multiplicateur de la réinjection des revenus des employés en dépenses, 150 millions de dollars de rémunération supplémentaire ont été ajoutés, portant le total du revenu du travail à 370 millions de dollars. L'effet multiplicateur s'entend de l'effet d'une augmentation exogène de la demande sur le revenu et le produit nationaux. L'investissement de l'industrie de l'assurance de dommages donne lieu à une hausse de la demande et de la consommation dans d'autres secteurs de l'économie canadienne.

Encadré 2 : Rémunération totale par heure travaillée par industrie, 2022, Nouveau-Brunswick



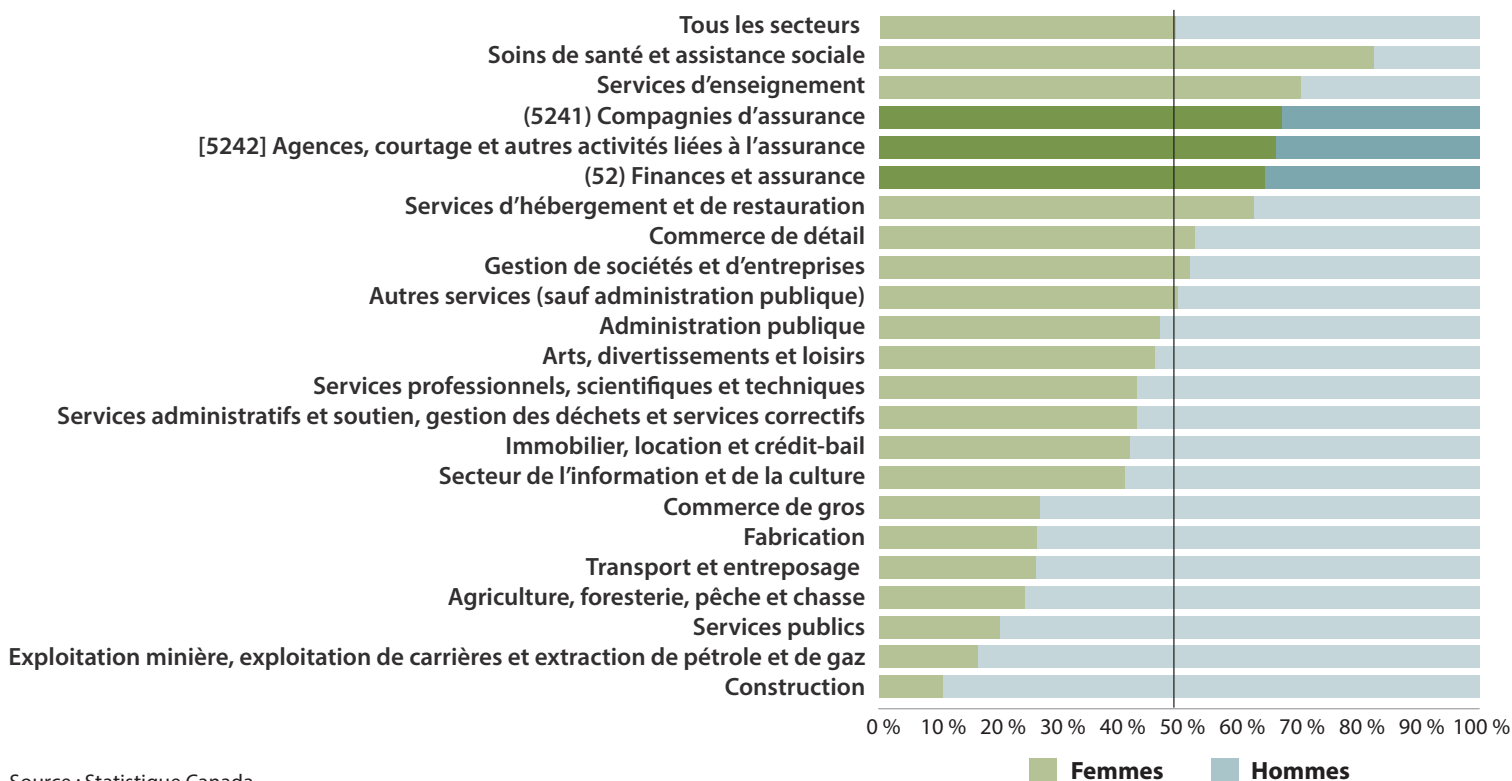
Source : Statistique Canada.

Remarque : Se reporter à l'Annexe pour savoir comment a été utilisé le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022.

Diversité

Le recensement canadien de 2021 a révélé que le secteur de la finance et de l'assurance du Nouveau-Brunswick embauchait plus de femmes (64 %) que d'hommes. **(Encadré 3)**. Les courtiers d'assurance de personnes et de dommages employaient 66 % de femmes et les compagnies d'assurance 67 %, soit davantage que le secteur moyen au Nouveau-Brunswick (49 %).

Encadré 3: Emplois par industrie par sexe, 2021, Nouveau-Brunswick



Source : Statistique Canada.

Remarque : Se reporter à l'Annexe pour savoir comment a été utilisé le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022.

L'industrie de l'assurance de dommages soutient un nombre important d'emplois, embauche un pourcentage important de femmes et verse des salaires supérieurs à la moyenne. Tous ces éléments contribuent à la fois au dynamisme économique de la province et à l'égalité entre les hommes et les femmes.



Chapitre 5 : Apport à l'économie

Produit intérieur brut

En 2022, les compagnies d'assurance de dommages ont directement contribué à hauteur de 350 millions de dollars au PIB du Nouveau-Brunswick par l'effet combiné de leurs services de transfert de risques et des rendements tirés de leurs activités de placement. Les courtiers d'assurance de dommages ont ajouté 150 millions de dollars au PIB, portant l'apport direct total de l'industrie à l'économie du Nouveau-Brunswick à environ 500 millions de dollars.

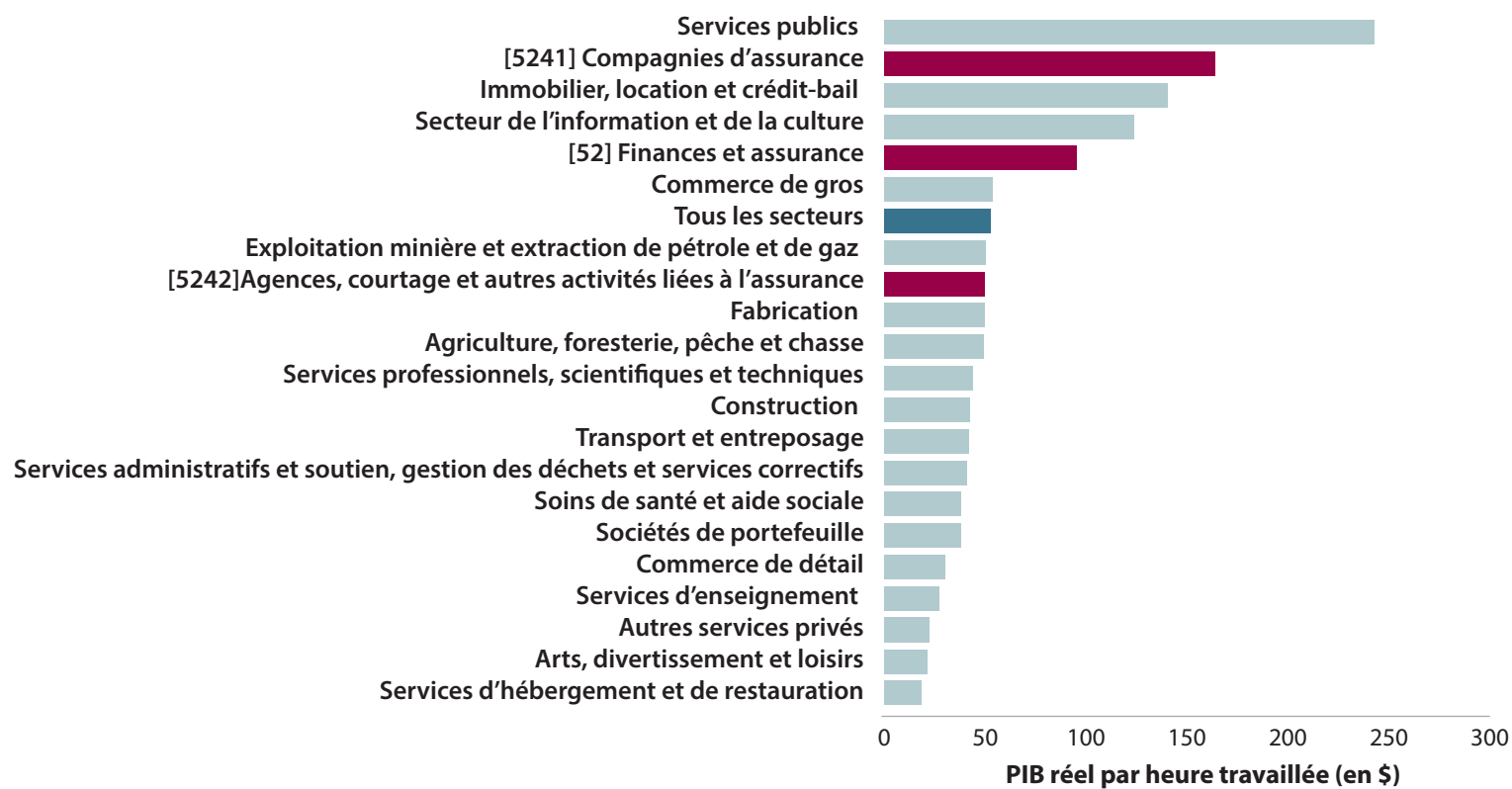
Les activités de l'industrie de l'assurance de dommages permettent de créer indirectement des biens et services dans sa chaîne d'approvisionnement et, par la réinjection des revenus des employés en dépenses, induisent des activités supplémentaires dans l'ensemble de l'économie, contribuant à hauteur de 270 millions de dollars supplémentaires au PIB du Nouveau-Brunswick en 2022.

Dans l'ensemble, pour 2022, l'apport cumulatif direct, indirect et induit du secteur de l'assurance de dommages au PIB du Nouveau-Brunswick s'est établi à 770 millions de dollars.

En plus de l'apport important et global de l'Industrie de l'assurance de dommages à l'économie du Nouveau-Brunswick, la productivité au travail (mesure du PIB réel par heure travaillée) des compagnies d'assurance a été de 210 % supérieure à celle de la moyenne nationale en 2022. Les employés des compagnies d'assurance de personnes et de dommages comptent ainsi parmi les travailleurs les plus productifs du Nouveau-Brunswick (**Encadré 4**).



Encadré 4 : Productivité au travail par heure par industrie, 2022, Nouveau-Brunswick



Source : Statistique Canada.

Remarque : Se reporter à l'Annexe pour savoir comment a été utilisé le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022.

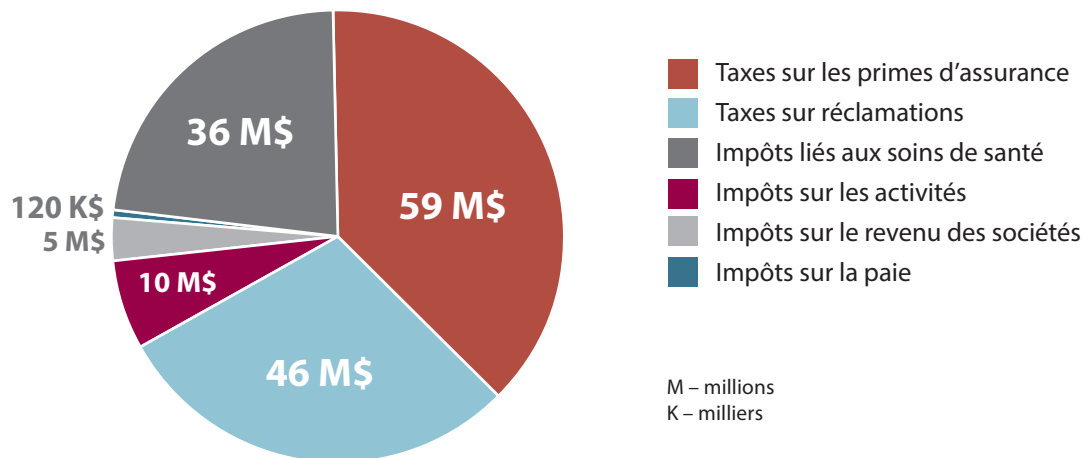


Recettes fiscales

En 2022, l'industrie de l'assurance de dommages a payé directement cinq millions de dollars en impôts des sociétés au Nouveau-Brunswick et 59 millions de dollars en taxes sur les primes d'assurance (**Encadré 5**). L'industrie a également contribué 92 millions de dollars en impôts et taxes par le biais de ses activités commerciales, portant la contribution totale aux recettes fiscales du gouvernement du Nouveau-Brunswick à près de 156 millions de dollars. En 2022, les taxes sur les primes d'assurance représentaient la plus grande source directe d'impôts provinciaux au Nouveau-Brunswick. Les assureurs de dommages versent au gouvernement du Nouveau-Brunswick une taxe de 3,0 % sur les primes qu'ils perçoivent annuellement.³

L'industrie de l'assurance de dommages a également contribué aux recettes fiscales du gouvernement fédéral. En 2022, les assureurs de dommages au Canada ont versé près de quatre milliards de dollars en impôts au gouvernement fédéral. Ces paiements comprennent les impôts sur le revenu des sociétés (0,4 milliard \$) et les impôts prélevés sur le revenu des employés de l'industrie (deux milliards \$).

Encadré 5 : Impôts versés par l'industrie de l'assurance de dommages au gouvernement provincial, 2022, Nouveau-Brunswick



Source : BAC

² <https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/finance/taxes/insurance-premium-tax.html>



Chapitre 6 : Assurance des entreprises

Selon les estimations de 2022, l'industrie de l'assurance des entreprises du Nouveau-Brunswick a apporté une valeur considérable à l'économie canadienne grâce à sa contribution au PIB, au revenu du travail et à la création d'emplois. Les activités du secteur ont eu une incidence économique directe de plus de 170 millions de dollars au chapitre du PIB, près de 77 millions de dollars au chapitre des revenus du travail et de 1 000 emplois.

En tenant compte de l'effet multiplicateur, chaque tranche de 100 dollars de PIB et de 100 dollars de revenus du travail dans le secteur a généré 55 dollars et 68 dollars supplémentaires, respectivement, dans d'autres industries. De même, le secteur a créé 89 emplois par tranche de 100 emplois dans le secteur de l'assurance des entreprises au Nouveau-Brunswick. L'incidence économique totale du secteur de l'assurance des entreprises sur le PIB s'élève donc en 2022 à près de 270 millions de dollars, près de 130 millions de dollars au chapitre des revenus du travail et 2 000 emplois. Ces tendances mettent en évidence l'importance de l'incidence économique et du potentiel de création d'emplois du secteur de l'assurance des entreprises au Nouveau-Brunswick.

De plus, au cours de l'exercice de 2022, les assureurs au Nouveau-Brunswick ont versé environ 260 millions de dollars en réclamations

d'assurance des entreprises. Ces paiements jouent un rôle essentiel de soutien aux entreprises, en leur permettant de récupérer leurs pertes et de redémarrer rapidement leurs activités à la suite d'un événement imprévu. En apportant le soutien financier nécessaire, le secteur de l'assurance des entreprises continue d'être un partenaire essentiel dans la reprise et la résilience des entreprises du Nouveau-Brunswick.

La capacité de l'industrie de l'assurance de dommages au Canada à jouer un rôle d'amortisseur financier est renforcée dans les périodes difficiles comme celle que nous vivons aujourd'hui, alors que les entreprises subissent les conséquences d'une conjoncture inflationniste et de périodes de croissance économique plus faible, comme en témoignent de manière évidente les chocs de prix et la crise du coût de la vie qui s'ensuit. Dans un tel contexte, les assureurs ont une perspective unique et, de fait, ont la responsabilité d'absorber les conséquences de cette conjoncture sur les consommateurs et l'économie en général.

À la fin de 2022, un peu plus de 17 000 entreprises étaient en activité au Nouveau-Brunswick.⁴ Toutes ont un point en commun : sans une assurance adéquate, elles pourraient toutes être anéanties par une catastrophe ou une poursuite en justice.

⁴ Statistique Canada.





Chapitre 7 : Principaux enjeux de l'assurance de dommages

Catastrophes naturelles

En 2022, le Nouveau-Brunswick a enregistré le nombre de sinistres et le montant des frais de règlement des sinistres les plus élevés de l'histoire de la province, soit plus de 64 millions de dollars.⁵ Ce chiffre dépasse le précédent record de 58 millions de dollars enregistré en 2019. Les dangers les plus fréquents au Nouveau-Brunswick concernent les tempêtes de vent, comme l'ouragan Fiona qui s'est abattu en septembre 2022, et les événements catastrophiques liés à l'eau. Les catastrophes majeures attribuables à la neige, à la grêle et aux incendies sont rares dans la province.

En février 2023, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a apporté des changements au montant et à la fréquence des réclamations qu'un particulier peut présenter à la suite d'une catastrophe naturelle. Dans son [annonce](#), le gouvernement a imposé un montant maximal de 200 000 \$ à l'aide financière par incident ayant causé des dommages structurels aux propriétés qui subissent des dommages répétés à la suite de catastrophes liées au climat. Le montant applicable aux réclamations était auparavant plafonné à 160 000 \$. Cette hausse de l'aide financière en cas de catastrophe au Nouveau-Brunswick devrait inciter les particuliers à rechercher une assurance sur le marché privé, à se passer éventuellement de l'aide financière en cas de catastrophe ou à déménager. Les modifications apportées à l'aide financière en cas de catastrophe s'accordent aux [efforts du BAC](#) visant à promouvoir la mise en œuvre d'un [programme national d'assurance contre les inondations](#), puisque la province a clairement indiqué qu'elle n'avait plus l'intention de verser indéfiniment l'aide financière en cas de catastrophe pour des sinistres similaires.

Coût des entrants liés à l'assurance automobile

Le processus de réglementation des tarifs actuel du Nouveau-Brunswick est lourd et coûteux. En vertu d'un règlement, les assureurs de dommages sont tenus de déposer leurs tarifs d'assurance automobile annuels auprès de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick (CANB) à des fins d'approbation ou de modification. Le processus actuel d'approbation des taux peut prendre neuf mois, mais de nombreux assureurs déclarent des délais d'approbation plus longs en moyenne.

La longueur du processus d'approbation rend compte de la lourdeur de la réglementation, qui exige une audience complète coûteuse devant la CANB lorsque la [hausse de tarif est de plus de 3 % en moyenne](#). Ainsi, le coût et le temps requis pour demander chaque année les hausses nécessaires ont complètement démotivé les assureurs de dommages à le faire. Cette situation a également freiné la motivation des assureurs de dommages à prendre de l'expansion au Nouveau-Brunswick. Par conséquent, les assureurs s'abstiennent d'augmenter leurs tarifs de plus de 3 %, jusqu'à ce que leur structure tarifaire devienne intenable, auquel cas ils demandent des hausses beaucoup plus importantes afin de rendre la procédure d'audience tarifaire plus économique. Cette stratégie crée un choc tarifaire auprès des consommateurs.

Le seuil de 3 % actuel est une délimitation désuète et arbitraire que la CANB devrait réviser ou éliminer. De plus, ce système a pour effet de dissuader les assureurs à offrir des réductions de taux, s'ils le peuvent une année donnée, parce qu'ils savent qu'il leur sera difficile et coûteux d'obtenir une hausse lorsqu'ils en auront besoin ultérieurement pour maintenir la stabilité du marché.

⁵ Analyse par le BAC des données de CatIQ La valeur des sinistres catastrophiques est exprimée en dollars de 2023.



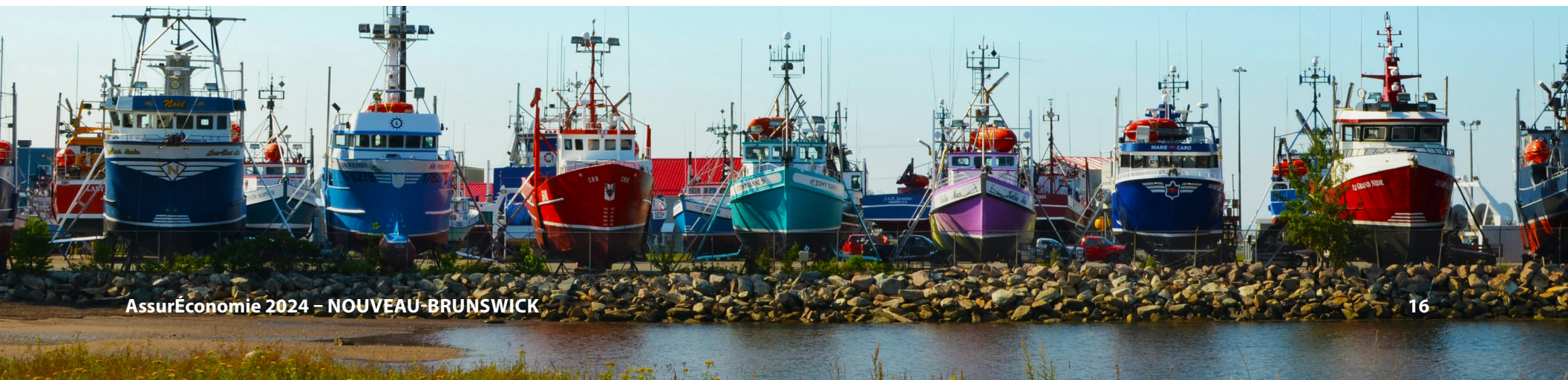
Comme le reste du Canada, le Nouveau-Brunswick a connu une période d'inflation élevée, les compagnies d'assurance automobile ayant été particulièrement touchées au cours des trois dernières années par la flambée du coût des intrants. L'effet cumulatif de l'inflation a été ressenti par les entreprises et les consommateurs. Du point de vue de l'assurance automobile, en 2023, le coût des achats de voitures de tourisme au Nouveau Brunswick a augmenté de 17,5 % et celui des pièces, de l'entretien et des réparations s'est accru de 18,6 %, depuis 2020. En revanche, les primes d'assurance de voitures de tourisme ont augmenté de seulement 4,0 % pendant la même période.⁶

Sinistres encourus directs

Les sinistres encourus directs au Nouveau-Brunswick ont grimpé, tant en assurance des biens des entreprises qu'en assurance des biens des particuliers. La province avait plus des sinistres encourus directs de plus de 210 millions de dollars en biens des particuliers et de plus de 153 millions de dollars en biens des entreprises. La tendance globale au chapitre des sinistres atteignant les biens des entreprises est de plus en plus préoccupante. Le montant annuel moyen des sinistres encourus directs ayant atteint les biens des entreprises a plus que doublé, passant de 79 millions de dollars pour la période de cinq ans de 2013 à 2017 à 173 millions de dollars pour de la période de 2018 à 2022.⁷

⁶ Analyse par le BAC des données de Statistique Canada

⁷ Analyse du BAC avec données de MSA Research Inc.





Chapitre 8 : Missions secondaires et avantages sociétaux de l'industrie de l'assurance

Au-delà de l'incidence économique directe de l'industrie de l'assurance de dommages sur les comptes nationaux, et par conséquent sur le bien-être économique du Canada, l'assurance de dommages présente souvent des avantages socio-économiques subtils, invisibles, mais très répandus. Certains de ces avantages sont présentés ci-dessous.

Réduction des pertes financières

Le principal avantage de l'assurance est de contribuer à réduire les pertes financières au minimum. Cet avantage peut aller de la réparation et de la reconstruction d'un bien commercial endommagé par une catastrophe naturelle (incendie, inondation ou tremblement de terre) à la prise en charge des frais juridiques liés à une poursuite en responsabilité civile. La sécurité financière accrue offerte par l'assurance permet aux entreprises et aux consommateurs d'avoir l'esprit tranquille et aide les familles et les entreprises à demeurer financièrement stables en cas d'épreuves imprévues.⁸

Premier répondant financier

Il n'est pas toujours possible de prendre des mesures préventives pour tous les types de risques. Dans le cas des risques à forte incidence et à faible probabilité, tels que les catastrophes naturelles, les compagnies d'assurance font souvent fonction de « premiers répondants » financiers, en versant des indemnités aux victimes avant que l'aide gouvernementale ou les actions caritatives soient mises en place. En dépêchant du personnel pour participer aux efforts de rétablissement et en travaillant rapidement à l'atténuation et à la réparation des dommages après une catastrophe, les assureurs contribuent à accélérer les efforts qui permettent aux entreprises et aux particuliers de se remettre rapidement sur pied.⁹ Si l'assurance permet de se prémunir contre les pertes, elle facilite également le redémarrage et la reprise de l'économie.

Fourniture de capitaux et soutien des finances publiques

Les assureurs détiennent généralement un portefeuille diversifié de placements à long terme stables, tels que des obligations d'entreprises et d'État. Ces placements permettent aux assureurs d'investir dans des catégories d'actif qui soutiennent leurs obligations en matière de souscription, et qui seraient trop risquées à assurer sans ce soutien de secours.¹⁰ En achetant des obligations d'État, les assureurs contribuent implicitement au financement de services sociaux essentiels tels que l'éducation et les soins de santé. Les gouvernements s'appuient sur les marchés financiers pour financer leurs activités, de sorte que les contribuables ne portent pas l'entière responsabilité des dépenses publiques. De cette façon, les assureurs contribuent à la santé fiscale et socioéconomique globale du Canada.

L'assurance contribue également à soutenir les leviers de l'offre et de la demande de l'économie en facilitant le commerce national et international. Par exemple, l'assurance transport des marchandises et l'assurance-crédit permettent aux entreprises d'importer des biens de l'étranger, stimulant ainsi l'offre de biens au Canada. L'assurance soutient également la demande lorsqu'une entreprise assurée contre les pertes d'exploitation ne peut honorer ses commandes en raison d'un sinistre assuré.

⁸ Grant, Eric. (2012). The Economic and Social Value of Insurance. The Geneva Association, 10.

⁹ Ibid., 12.

¹⁰ Grundl, H., M. Dong, et J. Gal. (2016). « The Evolution of Insurer Portfolio Investment Strategies for Long-Term Investing », OECD Journal: Financial Market Trends, 2016 (1).



Facilitation de l'innovation

Dans l'écosystème de l'innovation, de nombreuses petites entreprises en démarrage, dotées de capitaux permanents, prennent d'énormes risques en développant de nouvelles technologies. De nombreuses percées technologiques sont le fruit d'un long processus d'incubation au cours duquel l'entreprise est créée et financée par des investisseurs. Les entreprises en démarrage peuvent s'engager dans la recherche et le développement pendant des années (voire des décennies) avant de pouvoir générer des revenus, créant ainsi de la propriété intellectuelle - tout cela avant le lancement commercial de leur nouveau produit ou service. La gestion du risque financier lié à ce processus serait extrêmement difficile sans une assurance de responsabilité civile, une assurance professionnelle, une assurance de responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants et d'autres formes d'assurance, étant donné qu'un seul sinistre ou une seule erreur d'exploitation pourrait effectivement mettre l'entreprise en faillite et épuiser le capital investi. L'assurance des entreprises permet de faire en sorte que le processus de découverte scientifique de bout en bout se manifeste dans un contexte commercial.

Facilitation du crédit commercial

Lorsqu'une entreprise a une présence physique, la preuve d'une assurance des entreprises est une condition préalable à l'obtention d'un prêt commercial. Pour cette raison, les assureurs sont également des facilitateurs de crédit dans l'économie. Ce crédit, à son tour, facilite la production, la distribution et l'utilisation des biens ou services que produit l'entreprise.

Protection de la réputation

Toutes les entreprises doivent surveiller et gérer de près tout risque susceptible de nuire à leur réputation. Lorsqu'une entreprise est en mesure de démontrer à ses clients et aux consommateurs qu'elle a atténué les risques grâce à l'assurance, ces derniers lui accordent une plus grande confiance. Bien que l'assurance ne soit pas toujours obligatoire pour tous les types d'entreprises, les clients aiment savoir qu'ils font affaire avec une entreprise de bonne réputation qui prend au sérieux la sécurité de son personnel et de ses clients et qui gère adéquatement ses risques financiers.

Facilitation de la formation de capital

L'assurance peut aider les entreprises à réaliser des économies à long terme si elles combinent une assurance des entreprises adéquate avec des stratégies internes de gestion des risques. En gérant activement les risques, une entreprise est moins susceptible de subir des sinistres importants et fréquents couverts par son contrat d'assurance.

De cette façon, l'entreprise démontre à l'assureur qu'elle est consciente des risques et qu'elle prend des mesures pour éviter les sinistres inutiles. Avec des réclamations réduites au minimum, une entreprise peut être en mesure de réduire ses coûts d'assurance globaux grâce à l'amélioration de son profil de risque.

Promotion de la sécurité au travail

En plus de l'assurance type des entreprises, des garanties complémentaires permettent d'encourager une entreprise et ses employés à travailler en toute sécurité.



Annexe : Classification des groupes de l'industrie et méthodologie

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord 2022¹¹ définit comme suit les compagnies, agences et courtiers d'assurance et autres activités liées à l'assurance.

5241 – Compagnies d'assurance

Ce groupe de l'industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à souscrire des rentes, des polices d'assurance et des contrats de réassurance.

Les établissements de ce groupe investissent les primes pour constituer un portefeuille d'actifs financiers à utiliser en cas de sinistres futurs. Les cotisations et les primes sont établies à partir de calculs actuariels des réserves.

Ce groupe de l'industrie comprend les compagnies d'assurance directe qui ont pour activité principale la souscription de rentes et de polices d'assurance directement auprès des assurés, et les compagnies de réassurance qui ont pour activité principale la prise en charge de tout ou partie du risque associé aux polices d'assurance en vigueur souscrites à l'origine par d'autres compagnies d'assurance. Les industries sont définies en fonction du type de risque contre lequel les titulaires de police sont assurés, comme le décès, la perte d'emploi attribuable à l'âge ou à l'invalidité, et les dommages matériels.

52411 – Compagnies d'assurance vie, soins de santé et soins médicaux

52412 – Compagnies d'assurance directe (sauf vie, soins de santé et soins médicaux)

52413 – Compagnies de réassurance

5242 – Agences, courtage et autres activités liées à l'assurance

Ce groupe de l'industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des assurances ou à fournir des services liés à l'assurance.

52421 – Agences et courtiers d'assurance

52429 – Autres activités liées à l'assurance

Méthodologie utilisée par Statistique Canada

Toutes les valeurs nominales du PIB, de l'emploi, du revenu personnel et de l'impôt figurant dans ce rapport sont fournies par Statistique Canada, qui a utilisé des tableaux détaillés des ressources et des emplois et des modèles d'entrées-sorties, sauf indication contraire.

Les résultats des modèles permettent de quantifier les incidences économiques combinées directes, indirectes et induites (incidence totale) :

- Les incidences directes ne concernent que les entreprises, les employés et les travailleurs indépendants des compagnies d'assurance (SCIAN 5241) et des agences, courtiers et autres activités liées à l'assurance (SCIAN 5242), par exemple les taxes sur les primes payées directement par les compagnies d'assurance.
- Les incidences indirectes (ou incidences de la chaîne d'approvisionnement) sont générées par les achats effectués en amont (chaîne d'approvisionnement) par les activités désignées à la phase d'incidence directe. Par exemple, les activités de l'industrie de l'assurance de dommages nécessitent des services juridiques et administratifs externes.

¹¹ Statistique Canada.



- Les incidences induites sont obtenues lorsque les employés des entreprises désignées à la phase d'incidence directe et indirecte dépensent les revenus tirés de l'activité analysée. Cette réinjection des revenus dans l'économie se traduit par des niveaux supplémentaires d'emploi, de revenus et de recettes fiscales, qui peuvent être observés dans un vaste éventail de secteurs d'activité.

Incidence totale des compagnies d'assurance de dommages

Statistique Canada produit des estimations du PIB, de l'emploi, du revenu personnel et des taxes sur les produits par impôt détaillé et des impôts sur la production par palier de gouvernement pour les compagnies d'assurance. Cependant, ces estimations comprennent à la fois les segments de l'assurance de dommages et de l'assurance de personnes de l'industrie. Pour isoler l'apport direct de l'industrie de l'assurance de dommages, Statistique Canada utilise des données financières détaillées des compagnies d'assurance pour calculer les estimations de sortie des secteurs d'assurance de dommages et d'assurance de personnes. Tel qu'il est défini dans le système de comptabilité nationale de 2008, les sorties applicables à chacune de ces deux industries ont été calculées en additionnant les primes d'assurance acquises au revenu de placement, puis en soustrayant les réclamations d'assurance payées. Le revenu

de placement est la somme des intérêts et du revenu de dividende, des gains réalisés et des frais de placement. La part de l'industrie de l'assurance de dommages des sorties totales de l'industrie de l'assurance a ensuite été calculée en divisant les sorties des compagnies d'assurance de dommages par les sorties totales des compagnies d'assurance (définies comme assurance de personnes et assurance de dommages). Cette part a ensuite été appliquée à tous les paramètres de l'incidence économique pour les compagnies d'assurance disponibles auprès de Statistique Canada, produisant des estimations pour les compagnies d'assurance de dommages.

Incidence totale des agences d'assurance, courtiers d'assurance et d'autres activités liées à l'assurance

La presque totalité des sorties des courtiers d'assurance, agents d'assurance et experts en sinistres est achetée par des compagnies d'assurance. En conséquence, les incidences des activités des agences et courtiers d'assurance et d'autres activités liées à l'assurance ont été estimées en effectuant un choc de sortie sur les compagnies d'assurance; les incidences économiques de ce secteur sont comprises dans les résultats du modèle comme incidences indirectes des compagnies d'assurance.

